

# Apremont au fil de l'eau

N° 4  
décembre  
2010

## L'édito du Maire

Bientôt à mi-mandat et à l'heure de cette nouvelle année, beaucoup de dossiers sont désormais ouverts et la phase de réalisation va pouvoir commencer.

Je pense aux projets initiés au travers du pôle d'excellence rurale du Pays Loire Val d'Aubois (berges, manège aux bœufs, ponton flottant). Nous sommes suspendus à l'agrément de l'état sans lequel le taux de subventions ne sera pas suffisant pour permettre à la commune de les réaliser.

C'est vrai également pour les initiatives que nous avons lancées dès notre arrivée (reprise des concessions du cimetière) qui déboucheront sur des travaux. C'est vrai aussi pour ce qu'il faudra impérativement résoudre (assainissement en cœur de village) avec les propriétaires des logements pour nous conformer aux normes européennes environnementales. Il faut par ailleurs nous adapter au développement des nouvelles pratiques de loisirs (canoës, cyclistes, randonneurs). C'est enfin tous les projets qui nous tiennent à cœur pour embellir ou mieux entretenir le village (nouvelles plantations, nouvelle signalisation, mise en valeur du lavoir communal, modernisation progressive de l'éclairage public).

Tout cela est rendu possible grâce à votre soutien et à celui du conseil municipal. Je remercie notamment toutes les bonnes volontés qui, en participant à l'organisation des fêtes des plantes, permettent à la commune d'améliorer sa capacité financière de façon substantielle.

Le temps passe vite à la Mairie d'Apremont et je mesure bien la ténacité qu'il faudra avant de tout pouvoir réaliser. En attendant, recevez mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, à partager en famille et avec vos proches.

Nathalie de Bartillat



## Moment phare de notre village : les fêtes des plantes

D'abord un remerciement général à ceux qui participent à l'organisation et au bon déroulement des fêtes des plantes et en font un moment phare pour notre village. Bilan très positif pour nos deux éditions, record d'exposants en mai avec 64 participants, belle affluence tant sur les stands qu'aux buvettes, seul bémol, les problèmes de stationnement malheureusement récurrents.

Un succès en demi-teinte en octobre avec un temps gris et une ambiance maussade (pénurie de carburant), malgré cela, plus de 50 exposants et quand même du monde le dimanche avec de nombreux consommateurs à nos deux buvettes.

Les comptes permettent de dégager un bénéfice net d'environ 12 000 euros pour les deux éditions 2010. Cela constitue des moyens supplémentaires significatifs pour notre petit budget communal qui permettent d'envisager plus rapidement des investissements (voir paragraphe investissements).

**A vos agendas : 10ème fête des plantes de printemps, 14 et 15 mai 2011**

## Budget 2010/2011: le point sur les investissements

En 2010, deux investissements principaux ont été réalisés avec l'achat de la photocopieuse imprimante couleur et la réfection du toit du local d'archives-toilettes communales. Déjà voté mais à venir pour le début de saison 2011, un nouveau tracteur tondeuse autoportée et une nouvelle débroussailleuse.

Enfin en projet pour 2011, la mise à plat des problèmes d'assainissement en réalisant la carte communale d'assainissement.

Celle-ci nous est indispensable pour pouvoir ensuite travailler de concert avec les propriétaires des logements concernés sur la mise aux normes obligatoires.

A prévoir également, la réfection du toit du lavoir communal et sa mise en valeur par un éclairage.

## Circulation, signalisation, communication

### L'hiver sur nos routes

Les agents du centre de gestion de la route Sancoins - Sancergues déneigent la route départementale traversant Apremont de Neuvy à La Grenouille après les itinéraires principaux prioritaires, ce qui explique les éventuels délais que nous subissons. Les routes départementales D76, D100 et D200 ne sont traitées qu'en 3<sup>ème</sup> priorité.

Pour votre information, 24h sur 24:  
[www.inforoute18.fr](http://www.inforoute18.fr) ou 0 800 15 15 18



### Signalétique

Des panneaux de signalisation indiquant les deux parkings du village (parking de l'église et parking du belvédère) seront implantés dans divers points du village avant le début de la saison. Les cars seront invités à stationner obligatoirement sur le parking du belvédère pour éviter qu'ils encombrant devant l'église. Ce dernier sera réservé uniquement aux voitures particulières.

### Internet haut débit pour tous

Le Conseil Général du Cher, avec notre participation communale, installe des antennes Wifi-max visant à alimenter en haut débit (3 à 4 mégabits/seconde) les zones comme Apremont, où le débit reste lent. La mise en route est prévue pour l'été 2011.

Renseignements sur le site [www.atout18.fr](http://www.atout18.fr)

### Électrification de la ligne Bourges/Saincaize

Les travaux sur le pont des Rieaux, en vue de sa surélévation pour faire passer les caténaires, ont commencé le week-end du 20/21 Novembre dernier. En ôtant le tablier du pont, les piliers se sont écroulés. Une nouvelle construction est donc nécessaire. Les travaux initialement prévus jusqu'en avril pourraient durer plus longtemps....

### Gros plan sur le SIAEP

(syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable) de la vallée de Germiny

- 17 communes dont Apremont
- 2900 abonnés
- 2 puits principaux à Neuvy-le-Barrois qui pompent l'eau dans les alluvions de l'Allier. Cette eau riche en manganèse doit subir une démanganisation avant consommation.
- 7 grands réservoirs
- 670 000 m3 d'eau potable consommés chaque année
- 465 km de réseau avec une rénovation de 5km/an.

Le syndicat est propriétaire des installations et de son réseau dont la gestion et l'entretien, sont confiés à VEOLIA.

En 2009, réalisation d'une tranche de renouvellement du réseau sur la conduite d'eau potable d'Augy à Apremont pour un montant d'environ 350 000 €.

## Ça se passe à Apremont

### Vitesse dans le village

Une étude de la vitesse des voitures à l'entrée et dans le village a été effectuée en 2 temps en septembre 2009 et en juillet 2010.

Ses conclusions montrent que les excès de vitesse sont nombreux sur le 1<sup>er</sup> point de mesure (à l'entrée d'Apremont à la hauteur du panneau côté Nevers) et moindre sur le 2<sup>ème</sup> (sur le replat devant la régie), les véhicules ralentissant quand ils arrivent en zone bâtie.

Les vitesses enregistrées sont également plus faibles pendant la saison touristique. Les deux points étant situés relativement loin du centre, une nouvelle prise de mesures sera programmée en cœur de village, devant l'église par exemple.

Ce n'est qu'ensuite qu'une décision sur une éventuelle création de zone 30 sera votée en conseil municipal.

### Les berges

Nous avons signé avec la DDT58 une convention de « superposition d'affectation » pour pouvoir, en toute légalité, entretenir la partie des berges au bord de l'Allier qui appartient à l'état.

Avec cette convention, l'employé communal est désormais couvert lors de ces travaux. La convention exclue cependant les arbres existants, dont la DDT58 a souhaité garder l'entretien.

### La Loire à vélo

La Loire à vélo arrive à Apremont ! Le Conseil Général du Cher, qui gère le dossier prévoit l'aménagement d'une piste



cyclable de la Grenouille à l'écluse des Lorrains sur le chemin supérieur du canal d'alimentation.

Les cyclistes devront ensuite emprunter la départementale jusqu'à Apremont. Une signalétique spécifique sera installée ainsi que des barrières pour réserver le passage des vélos.

Ouverture prévue pour l'été 2011.

### Écluse des Lorrains

Des réverbères seront installés autour de l'écluse des Lorrains pour valoriser le site de nuit. C'est une bonne initiative de la DDT 58 qui gère les bords d'Allier.

## Déjeuner des Anciens et du personnel communal

Table ronde et ambiance bien conviviale à Magny Cours à l'Absolue Renaissance avec au menu : feuillantine d'escargots de Bourgogne, crème de cognac, lardons et champignons, puis une pièce de bœuf rôti et ses trois sauces en parade avec légumes d'accompagnement, saint-nectaire et sa petite salade aux noix, succès framboise et sorbet passion.....



## Goûter de Noël

Un joyeux moment dans une belle salle décorée par les bons soins de Christian Aufèvre et de Fabien Poupin



## Apremont., sur la route de St Jacques de Compostelle

Petit historique du pèlerinage de St Jacques de Compostelle puisqu' Apremont est depuis toujours une halte pour les pèlerins de St Jacques.

Depuis le XII<sup>e</sup> siècle, 4 chemins français mènent à St Jacques de Compostelle :

- La via Turonensis, par Tours et Périgueux,
- la via Podensis, par Le Puy en Velay,
- la via Tolosana, par Arles et Montpellier,

et la via Lemovicensis, qui nous intéresse ici. Elle est dite voie de Vézelay et vient de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et d'au-delà. Elle se scinde en 2 branches : l'itinéraire nord par Bourges, La Charité et Sancergues et l'itinéraire sud par Nevers puis Apremont, Sancoins, Charenton, ...

La voie poursuit ensuite par La Souterraine, Limoges, Périgueux, La Réole, Roquefort-des-Landes, Mont-de-Marsan, Orthez, Saint-Palais, Ostabat, puis Saint-Jean-Pied-de-Port.

Les 4 grands itinéraires se rejoignent tous à *Punte la Reina* en Espagne et constituent alors une voie unique qui rejoint St Jacques de Compostelle : c'est le *camino frances*.

Pour Apremont, Monsieur le Curé, l'abbé Bontemps nous signale que jusque vers les années 2000, une dizaine de pèlerins, seulement faisaient étape chaque année et y dormaient.

Les pèlerins sont aujourd'hui plus nombreux. Il en a comptabilisé 24 en 2007, 26 en 2008, 31 en 2009 et 34 en 2010. Il s'agit là de ceux qui font tamponner leur "crédenciale" (le passeport du pèlerin, en quelque sorte) chez Monsieur le Curé. A l'office du tourisme, 30 pèlerins ont été également comptés. Il reste enfin tout ceux qui ne se signalent pas.

Hollandais et Belges sont les nationalités les plus représentées, hors les français. L'âge varie de 18 à 70 ans. Les moyens de locomotion vont du vélo à l'âne, en passant par le tandem, le cheval et, bien sûr... les pieds !

Monsieur le Curé a hébergé plusieurs jours un faux pèlerin (Eh oui, cela existe !), qui est parti avec le matelas gonflable et le tapis...

Bizarrement, il est très rare qu'un pèlerin puisse trouver un prêtre au gîte d'étape, tenu le plus souvent par des particuliers qui font payer les nuitées et les petits déjeuners. A Apremont et grâce à l'abbé Bontemps, ils dorment donc dans la salle du catéchisme, prennent au presbytère une douche et un petit déjeuner avant de reprendre la route vers Sancoins. Ils ont aussi et surtout la chance de rencontrer un homme d'église.

→ des panneaux de signalétique avec la coquille Saint-Jacques seront installés aux entrées du village



## Bienvenue et au revoir

### nos nouveaux habitants

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants d'Apremont en 2010 :

Monsieur **Gérard Arnold** à la Mauvèze  
Monsieur et Madame **Pierre Machecourt** et leurs deux enfants, **Fauve** et **Mathis** au Lieu Morat

Madame **Edwige Freydiere** et sa fille **Océane** au Veuillon

Monsieur **Patrice Lombard** à la maison de la croix)

Monsieur **Geoffroy Palayret** à la Mauvèze, qui emménagera début janvier 2011

### Ils nous ont malheureusement quittés en 2010

Madame **Marie-Louise Cholvy**

Madame **Alice Deline**, élue pendant 8 mandats consécutifs à la commune, conseillère municipale de 1959 à 1988 et maire adjoint de 1988 à 2008,

Monsieur **Charles de Bernis**, élu pendant 4 mandats consécutifs à la commune, conseiller municipal de 1977 à 2002,

Monsieur **Georges Martin**, élu à la commune, conseiller municipal de 2001 à 2008 et maire adjoint de 2002 à 2008

### Apremont... un village d'artistes



Une fois de plus **Lucien Verdenet** a fait preuve de son attachement à Apremont en accueillant, pendant les mois de novembre et décembre dans sa superbe **galerie de l'impasse** au Guétin-Cuffy, sept amis et artistes Apremontais en une exposition collective. Formidable succès du vernissage où tous les amateurs ont pu apprécier les différentes formes du talent artistique des créateurs de notre village :

**Dany Autier Jeansolin, Charles Bataille, Guillaume Beauque, Sandrine Francovic, Jean Fuger, Gérard Pereira, Sylvie Renault,** nous ont donné à voir et l'envie de revoir. Certains d'entre eux, d'ailleurs, exposeront individuellement au cours de l'année 2011 dans ce très beau lieu.

Martine Savary

## Projets de l'état

### Pôle des deux confluences

(confluence entre le canal du Berry et le canal latéral à la Loire, la Loire et l'Allier)

Le pôle d'excellence rurale est un appel à projet national lancé par l'état pour aider les territoires ruraux. Le Pays Loire Val d'Aubois dont nous faisons partie, s'est inscrit dans cette démarche en choisissant de valoriser le tourisme de découverte, les loisirs sportifs, la pratique de l'itinérance douce (canoë, vélo, randonnée) et l'hébergement touristique. Un dossier de candidature a donc été déposé, rassemblant une quinzaine d'opérations dont trois pour Apremont, qui cadraient parfaitement avec les axes choisis :

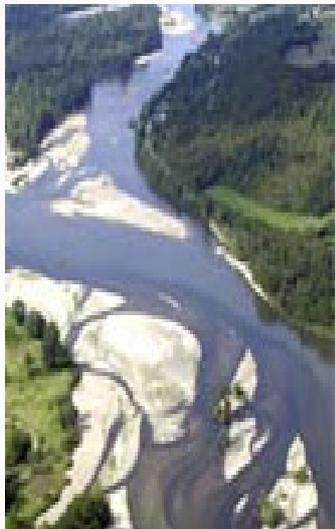
1. la restauration de la promenade d'Allier : restauration paysagère des berges, des bornes, de la route, plantation d'arbres.....

2. l'aménagement d'une salle d'accueil pour les touristes, randonneurs et cyclistes dans l'ancien manège aux bœufs, utilisable pour toutes autres manifestations communales. Cette salle sera confiée à la commune par son propriétaire privé. Des aménagements pour les cyclistes (arceaux pour attacher les vélos, casiers...) sont également prévus

3. L'aménagement d'un ponton flottant amovible sur l'Allier permettant aux canoës de mieux organiser leur débarquement. Son emplacement reste à déterminer avec les services de la navigation.

Le projet est actuellement étudié par l'état comme tous les autres. Seuls certains obtiendront le label "pôle d'excellence rurale". Si nous sommes sélectionnés, nous pourrions bénéficier d'un excellent taux de subvention pour les mettre en oeuvre dans les deux ans à venir.

**Verdict au 1<sup>er</sup> trimestre 2011.**



### Parc national des zones humides du val d'Allier

Nous avons été avertis par la préfecture, que dans le cadre du Grenelle de l'environnement, l'état souhaitait créer un Parc National en France dans une zone dite humide.

Création présentée comme une priorité du ministère du développement durable.

La zone dite du « Val d'Allier nord », qui longe les deux rives de l'Allier de Vichy à Fourchambault et Nevers, a été présélectionnée avec deux autres sites en France. Un seul d'entre eux sera choisi par le gouvernement comme site définitif.

Actuellement, c'est donc une phase de consultations des élus locaux qui est en cours. Un sondage auprès des maires des communes voisines laisse apparaître des réticences face aux contraintes liées à la création d'un parc national, notamment pour l'activité économique et agricole.

Pour ma part, j'ai fait valoir qu'Apremont bénéficiait déjà d'une forte protection environnementale, car elle fait partie du site classé du Bec d'Allier au titre de Natura 2000. J'ai par ailleurs insisté pour que cette protection soit mieux exercée par les services de l'état. Exemple : entretien des arbres des berges.

Prochaine étape : consultation officielle avec vote du conseil municipal.



Site internet de la mairie d'Apremont sur allier:  
<http://www.mairieapremontsurallier.info>

## Syndicats et associations

### SIRATROM/SMIRTROM

Passage de témoin dans de bonnes conditions. La dissolution de l'ancien syndicat des ordures ménagères, SIRATROM, a été votée le 2 décembre dernier. Nous intégrons donc à part entière le SMIRTOM Saint-Amandois (collecte et tri des déchets sur une centaine de communes) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Ses tarifs seront appliqués à Apremont selon le principe de la redevance incitative à la réduction et au tri des déchets. Chaque redevance est personnalisée et intègre une partie fixe comprenant 12 ramassages annuels et une partie variable selon l'étude du nombre de ramassages effectués en 2010. Chaque redevance est donc à analyser au cas par cas, pour certains une baisse significative, pour d'autres une augmentation des tarifs à prévoir :

**renseignements au SMIRTOM**  
**02 48 60 66 89**  
**et [www.smirtom-stamandois.fr](http://www.smirtom-stamandois.fr)**

### Facilavie

association d'aide et de service  
à domicile du Cher

Pour répondre aux besoins des personnes âgées ou dépendantes, **Facilavie** propose une large gamme de services à domicile :

- **l'aide à la personne** : aide à la toilette, lever, coucher, aide à la prise des repas, entretien du domicile, du linge, courses.

- **le portage de repas à domicile** : une alimentation saine et équilibrée en fonction des goûts de chacun sur simple appel téléphonique, sans engagement de durée, avec possibilité de choisir les menus. Livraison assurée par une aide à domicile. Tarif unique : 9,21 € (ou 16,51€ pour un couple).

- **garde à Domicile** : jour et nuit... Le service s'adresse à tous, quel que soit l'âge ou le régime de protection sociale de la personne intéressée. Il est assuré 7 jours sur 7 ainsi que les jours fériés.

**Renseignements: Facilavie**  
**7 rue de l'Île d'Or**  
**18000 BOURGES tél: 0248230670**

### Au fil de l'eau N° 4

Mairie d'Apremont sur Allier  
18150

tél: 02.48.80.40.17

mail: [mairiedapremont@wanadoo.fr](mailto:mairiedapremont@wanadoo.fr)

Rédaction Nathalie de Bartillat,  
Mise en page Monique Goin